

ANNEE 2014

REPUBLIQUE DU SENEGAL

ASSEMBLEE NATIONALE

XII^e LEGISLATURE

JOURNAL DES DEBATS

SESSION ORDINAIRE UNIQUE 2013-2014

COMPTE RENDU IN-EXTENSO

SEANCE DU LUNDI 14 AVRIL 2014

**MESSAGE DE SON EXCELLENCE, MONSIEUR IBRAHIMA
BOUBACAR KEITA, PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE DU MALI**

Sommaire

	<u>Pages</u>
1 - Membres du Gouvernement présents.....	02
2- Ouverture de la séance.....	03
3 - Fin de la séance.....	21

Secrétaires élus

- Monsieur Samba Diouldé THIAM
- Monsieur Mbaye NIANG

Présidence de

Monsieur Moustapha NIASSE,
Président

Séance plénière du lundi 14 avril 2014

(La séance est ouverte à 16h30)

- 1 -

MEMBRES DU GOUVERNEMENT PRESENTS

Sont au banc du Gouvernement :

- Monsieur Augustin Tine, Ministre des Forces armées ;
- Madame Eva Marie Coll Seck, Ministre de la Santé et de l'Action sociale ;
- Monsieur Mankeur Ndiaye, ministre des Affaires étrangères et des Sénégalais de l'extérieur ;
- Monsieur Sidiki Kaba, Garde des Sceaux, Ministre de la Justice;
- Monsieur Abdoulaye Daouda Diallo, Ministre de l'Intérieur ;
- Monsieur Amadou Ba, Ministre de l'Economie et des Finances ;
- Monsieur Papa Abdoulaye Seck, Ministre de l'Agriculture et de l'Equipement rural ;
- Monsieur Diène Farba Sarr, Ministre de la Promotion des Investissements et des Partenariats ;
- Monsieur Mor Ngom, Ministre de l'Environnement et du Développement durable ;
- Monsieur Thierno Alassane Sall, Ministre des Infrastructures, des Transports terrestres et du Désenclavement ;
- Madame Anta Sarr, Ministre de la femme, de la Famille et de l'Enfance ;
- Monsieur Abdoulaye Baldé, Ministre du Plan ;
- Monsieur Benoît Sambou, Ministre de la Jeunesse, de l'Emploi et de la Promotion des valeurs civiques ;
- Monsieur Abdoul Aziz Mbaye, Ministre de la Culture et du Patrimoine ;

- Monsieur Mary Teuw Niane, Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche ;
- Monsieur Cheikh Abiboulaye Diéye, Ministre de la Communication et de l'Economie numérique ;
- Monsieur Sérigne Mbaye Thiam, Ministre de l'Education nationale ;
- Monsieur Aly Ngouille Ndiaye, Ministre de l'Industrie et des Mines ;
- Monsieur Alioune Sarr, Ministre du Commerce, de l'Entrepreneuriat et du Secteur informel ;
- Madame Aminata Mbengue Ndiaye, Ministre de l'Elevage et des Productions animales ;
- Monsieur Abdou Latif Coulibaly, Ministre de la Promotion de la Bonne Gouvernance, chargé des Relations avec les Institutions, porte -parole du Gouvernement ;
- Madame Maïmouna Ndoye Seck, Ministre de l'Energie ;
- Monsieur Oumar Youm, Ministre de l'Aménagement du Territoire et des Collectivités locales ;
- Monsieur Mbagnik Ndiaye, Ministre des Sports et de la Vie associative ;
- Madame Khoudia Mbaye, Ministre de l'Urbanisme et de l'Habitat ;
- Monsieur El Ali Haïdar, Ministre de la Pêche et des Affaires maritimes ;
- Monsieur Mansour Sy, Ministre de la Fonction publique, du Travail, du Dialogue social et des Organisations professionnelles ;
- Monsieur Pape Diouf, Ministre de l'Hydraulique et de l'Assainissement ;
- Monsieur Oumar Guèye, Ministre du Tourisme et des Transports aériens ;
- Monsieur Mamadou Talla, Ministre de la Formation professionnelle, de l'Apprentissage et de l'Artisanat ;
- Monsieur Khadim Diop, Ministre de la Restructuration et de l'Aménagement des zones d'inondation ;
- Monsieur Mouhamadou Mactar Cissé, Ministre délégué auprès du Ministre de l'Economie et des Finances, chargé du Budget.

OUVERTURE DE LA SEANCE

MONSIEUR LE PRESIDENT

Mesdames, Messieurs les Honorables Députés,
Excellence, Monsieur le Président de la République du Mali,
Mesdames, Messieurs, les hauts collaborateurs de son Excellence
Monsieur le Président de la République du Mali,
La séance est ouverte.

Il nous revient, en la présente circonstance, l'honneur et le plaisir de recevoir dans cette enceinte, son Excellence Monsieur le Président Ibrahima Boubacar Keita, aujourd'hui, Président de la République du Mali. La circonstance est solennelle et n'est pas fréquente compte tenu de son caractère exceptionnel portant un moment de dialogue et de communion entre un homme, une femme, élus aux hautes fonctions de Chef suprême des Armées et de Chef de l'Etat de son pays, à qui les députés disent bienvenue Monsieur le Président, ou bienvenue Madame la Présidente.

Je m'en vais donc, conformément à la tradition, donner la parole à son Excellence, Monsieur Ibrahima Boubacar Keita, Président de la République du Mali et après son intervention, celle du Président de l'Assemblée nationale arrivera, comme d'habitude, pour le remercier.
Excellence, Monsieur le Président de la République du Mali, vous avez la parole, pour nous délivrer votre message.

MONSIEUR LE PRESIDENT

« Bismilahi Rahmani Rahimi ! »

Monsieur le Président de l'Assemblée nationale,
Honorables députés, membres du Bureau de l'Assemblée nationale,
Chers Collègues, hier seulement, députés du Sénégal,

Mesdames et Messieurs du corps diplomatique et consulaire, ainsi que des Organisations internationales de coopération accréditées auprès de la République du Sénégal,

Messieurs les invités, en vos rangs, grades et qualités,

Fierté et honneur, voilà les sentiments qui sont sincèrement miens en cette heure.

Fierté et honneur, parce que je suis au Sénégal, pays stable et vitrine méritoire saluée des démocraties africaines en construction.

Fierté et honneur, parce que je foule le sol de la grande nation du « *Jom* » et de la « *Teranga* », de la retenue et de l'hospitalité.

Fierté et honneur, parce que je suis l'hôte d'un grand peuple, grand dans chacune de ces filles, grand dans chacun de ces fils et grand par les hommes et les femmes d'exception qu'il a donnée au monde, je dis Léopold Sédar Senghor, le père de la Négritude, le grand poète-grammairien.

Grand, également, ce Sénégal, dans chacune de ces filles, grand dans chacun de ces fils, je dis Cheikh Anta Diop, le pionnier lumineux, audacieux de l'égyptologie, le savant qui a rétabli la vérité historique de manière irréfutable contre la pensée dominante de l'époque et contre le courant hégélien pour lequel l'Africain n'a pas d'histoire, est en dehors de l'histoire.

Mais, je dis aussi, tous ces fiers écrivains qui ont marqué les jeunesses scolaires de mon pays et d'ailleurs. ***Djandio*** donc, pour Birago Diop, ***Djandio*** pour Abdoulaye Sadi, ***Djandio*** pour Ousmane Socé Diop, ***Djandio*** pour Cheikh Hamidou Kane et ses angoisses face à l'Afrique sommée dans une profonde aventure ambiguë, comme il le dit, de porter le bleu de chauffe en mettant son âme en lieu sûr.

Je pourrais continuer l'exaltation, car les mérites du Sénégal sont multiples par la manière magistrale et experte dont mon jeune frère, le Président Macky Sall, conduit aujourd'hui le plaidoyer pour le développement du Continent à travers sa présidence du NEPAD. J'aurais pu ajouter là également sa très récente conduite des négociations APE (Accord de Partenariat Economique), Union

européenne-Afrique dont la conclusion heureuse a été saluée par tous ses pairs lors de notre dernière rencontre à Yamoussoukro.

Je pourrais continuer à saluer l'apport du Sénégal à la démocratie africaine, notamment pour les alternances pacifiques et l'élégance d'Abdou Diouf en 2000 et celle d'Abdoulaye Wade en 2012. Et, dans ce chapitre, vous m'approuverez sans aucun doute si je salue, dans un élan sincère, mon aîné Moustapha Niasse, pour les positions équilibrées et justes qui furent toujours les siennes, pour son combat sans lassitude en faveur de la démocratie et pour l'estime personnelle qu'il a toujours eue à mon endroit. Cher aîné, merci pour les conseils, merci pour l'encouragement, merci pour la sollicitude, même si elle m'a valu de quitter ma quiétude de Ministre des Affaires étrangères, pour me trouver plongé dans la tourmente malienne en 1994.

A ce niveau, permettez une légère digression, étant à Addis-Abeba pour la session budgétaire de l'Union Africaine, au soir d'une journée de travail acharné, nous nous sommes retrouvés à l'hôtel Hilton et le Président, le frère Moustapha Niasse de nous convier, nous ses cadets, Kasenally son frère de l'île Maurice, moi, Natchaba Fambaré du Togo, Sadok Fayala de Tunisie, à un dîner spectacle au cours duquel il m'a trouvé très enjoué et, s'étonnant un peu de ma presque insouciance par rapport à ce qu'il savait que je ne savais, il me dit : « Ibrahim, es-tu au courant de ce qui vient de se passer au Mali ? »

J'ai dit : « Mais, ça va au Mali ! »

Il me dit : « Ecoute, va voir ton courrier ! » Que je n'avais pas consulté, où effectivement m'attendait un télex du Chef de l'Etat, m'indiquant que le Premier Ministre Sow avait démissionné.

Moustapha venait de me dire donc que mon Premier Ministre était parti et de dire ceci : « Si je pouvais me permettre, je dirais au Président Konaré, Ibrahim, après deux Premiers Ministres maintenant c'est ton tour, qu'il te choisisse. »

Je lui dis : « Oh! S'il te plaît, je connais ta piété, ce vœu-là ne le fait pas pour moi, je suis très bien comme Ministre des Affaires étrangères, je suis avec mes aînés, ils me mettent le pied à l'étrier, on avance très bien

comme ça. La chaudière du Mali, pour l'instant, mets-moi un peu à l'écart. »

Hélas ! Hélas ! Quand j'ai rejoint ma chambre, après avoir reçu le télex, je fus réveillé à 2 heures du matin par le Président Konaré et la suite vous la savez, Monsieur Moustapha.

[Applaudissements nourris].

Pourquoi, j'ai peur de ses prophéties, de ses prédictions ? Elles peuvent mener loin. Elles me conduisent ici aujourd'hui, là, devant vous.

Je pourrais continuer à citer la place particulière du Sénégal dans la construction des élites africaines d'antan, issues de véritables centres d'excellence, pour être les premiers leaders de notre sous-région : William Ponty, pépinière à nulle autre pareille pour des promotions de futures élites, tisseur de liens d'amitié dont nous fûmes parmi les heureux bénéficiaires. Ainsi, la belle fraternité qui lia mes feux pères Professeur Assane Seck, et Boubacar Keita, qu'Allah les accueille parmi les bienheureux !

Et, juste avant de venir en cette séance, j'ai eu l'immense bonheur et la grande émotion de me voir apporter deux cahiers de mon père, lorsqu'il était sur les bancs de l'école William Ponty. C'est vous dire, donc, chers amis, que mon voyage ici, se joue également, sous le chapitre de l'émotion la plus vive, la plus intense, la plus intime.

Rufisque, où nos mères, sous la houlette de Madame le Goff, grande dame de cœur, dédiée toute entière à la promotion des filles africaines, c'est là, que nos mères apprirent le beau métier d'institutrice.

Je pourrais continuer, mais les éloges épuiseront mon temps de parole. Vous me permettez, Monsieur le Président, alors, en pensant à tous ces acteurs, de saluer le Sénégal du talent, le Sénégal du génie créateur, le Sénégal des victoires, le Sénégal de nos fiertés.

Monsieur le Président, je suis fier et honoré d'être ici, en terre africaine du Sénégal, je l'ai dit, vous en savez les raisons, mais, je suis encore plus fier d'être dans cette enceinte prestigieuse, symbole de la démocratie, des débats démocratiques dont votre pays est un des

pionniers en Afrique, car, si, elles se sont déroulées ailleurs que dans les locaux actuels du Parlement, les joutes épiques qui ont opposé Blaise Diagne et Ngalandou Diouf n'en préfiguraient pas moins la maîtrise des réflexes démocratiques et la vitalité de la vie politique Sénégalaise.

En m'adressant à vous, dignes héritiers du débat contradictoire dans lequel ce pays a toujours excellé, je pense à Lamine Coura Guéye, Iba Mar Diop, Valdiodio Ndiaye : « Notre oui, n'aura de sens que tant qu'il nous soit permis de dire non », cet homme l'a dit. Mamadou Dia, ainsi que les autres orateurs brillants tels Majmout Diop, avec son historique essai *Histoire des classes sociales en Afrique de l'Ouest*, qui ont fait les lettres de noblesse de la politique Sénégalaise.

Je suis fier et honoré, de vous apporter ici les salutations du peuple malien qui vous est reconnaissant, ô combien ! A votre Président Macky Sall, à votre Gouvernement, à vous les Parlementaires et au peuple frère du Sénégal, le peuple malien vous est reconnaissant d'avoir été à ses côtés dès le début, quand il a eu besoin de vous, au cours de la crise qu'il a subie de 2012 à 2013. Les *Diambars*, vos valeureux soldats qui sont chez nous, chez eux, aux côtés de l'Armée malienne et les autres soldats de la communauté internationale, ils bravent le soleil, ils bravent le vent, ils bravent la soif et la faim. Ils veillent, nuit et jour, sur le peuple malien et l'intégrité du territoire du Mali.

Votre armée a payé le prix du sang, le prix fort, mais vos vaillants soldats Ousmane Fall et Cheikh Tidiane Sarr, tombés sur le champ d'honneur le 14 décembre 2013, ne sont pas morts dans une guerre frontale, ils ont été fauchés par un lâche attentat. Et, la lâcheté de ceux que Césaire appelle les « assassins de l'ordre ». Je m'incline ici, une fois de plus, devant leur mémoire. Mes pensées vont aussi vers ma fille, fille de lumière, Fatou Seck Gningue, élève-officier à l'Ecole Militaire inter-armée de Koulikoro, malheureusement décédée lors d'un exercice militaire en octobre 2011. Que son Âme repose en paix ! Le Mali n'oubliera jamais.

A leur famille, au Président Macky Sall et à vous toutes et tous ici, je réitère mes condoléances et celles du Peuple du Mali. Et, je vous prie que, ensemble, en mémoire de ces Héros morts pour le Mali et pour la

défense de leurs communes valeurs sacrées, nous observions une minute de silence.

[Minute de silence].

Merci.

Monsieur le Président,

Honorables Députés,

Il ne s'agit certes pas ici de faire l'économie de la crise que mon pays a traversée ni de faire l'inventaire des efforts déployés par le Gouvernement de transition et par le mien, depuis notre arrivée aux affaires le 4 septembre 2013, pour que le Mali se remette debout. Il suffira que je vous dise ceci : le Mali a été la victime d'une crise multidimensionnelle qui l'a ébranlé dans tous ses fondements. Il y aurait sombré sans l'assistance prompte et sans calcul de ses partenaires et voisins : la CEDEAO, l'Union Africaine, les Nations-Unies et la Communauté internationale dont l'Union Européenne, notre irremplaçable partenaire dans la reconstruction, aujourd'hui, de l'armée du Mali.

Le Mali ne remerciera jamais assez, jamais assez la France pour ce devoir de solidarité effective. L'action volontariste opportune et hautement décisive de François Hollande qui a, sans attendre, décidé d'intervenir à Konan, pour stopper les prétentions djihadistes, a sûrement sauvé le Mali. Nous savons et nous saurons nous souvenir. Nous connaissons la valeur du sacrifice. Nous savons les implications de la solidarité, surtout celles massives et promptes dont nous avons bénéficié au plus fort de notre désarroi. C'est dire que nous savons ce que nous devons faire tout de suite, aujourd'hui et demain. Nous savons ce que légitimement, en vertu des accords et des résolutions passés, la CEDEAO et la Communauté internationale attendent de nous.

Je répète ici, solennellement, qu'Ibrahim Boubacar Keita n'est pas contre la négociation avec les groupes de la rébellion, encore moins, comme le stipule l'accord préliminaire de Ouagadougou en son article 21, toutes les communautés du nord du Mali, car le Gouvernement, le Parlement de la République du Mali n'aspirent qu'à la paix et nous aussi. Mais, gardons-nous qu'on nous trimbale, gardons-nous des duplicités, on ne

peut vouloir la paix et se rendre à Moscou, demander que la Russie vous procure des armes, forment vos combattants. En retour, vous vous ferez fort, une fois l'autonomie obtenue, ou encore mieux l'indépendance, vous ferez en sorte que cette Russie ait une sorte d'exclusivité sur l'exploitation des ressources de ladite région libérée, ou rendue autonome. Où est la duplicité ? Pas du côté d'Ibrahima Boubacar Keita, mais du côté du MNLA, qui a fait cette démarche. Il est temps que la communauté internationale sache ce qu'elle veut ; en tout cas, nous savons ce que nous voulons au Mali. J'ai fait serment de défendre la souveraineté de ce pays et son intégrité territoriale et je le ferai « Inchallah », j'ai dit que les Nations Unies ont comme base absolue la souveraineté des Etats, non négociable. Le Mali est un Etat souverain, membre des Nations Unies, comme tel, il doit bénéficier de tout ce que la communauté internationale a tiré comme leçon des horreurs passées et faire en sorte que son intégrité territoriale ne puisse jamais être mise en cause.

La paix partout au Mali, à Kidal, à Gao, à Tombouctou, à Mopti, à Ségou, à Sikasso, à Koulikoro, à Kayes, à Bamako, partout sur le territoire national, partout dans les pays voisins du Mali, partout au monde, tel est notre ardent désir. Pour nous, il ne saurait y avoir d'alternative à la paix, nous avons trop payé de notre sueur, de viols, d'imputations, d'humiliations, de flagellations. L'exil de nos populations, nous est amère, chassées de chez eux par des fauteurs de guerre en mal d'aventure. Alors, je suis pressé de signer des deux mains tout accord pouvant déboucher immédiatement sur une paix durable, pressé de rendre possible le retour à leur foyer de ceux que la conjoncture a fait partir d'un chez soi paisible, digne et respectable.

La négociation était mon objectif hier, elle l'est encore plus aujourd'hui, et la tribune que vous m'offrez, égard suprême dont je mesure l'honneur, le privilège et la signification : je renouvelle mon appel aux groupes rebelles, ainsi qu'à toutes les communautés du nord du Mali, que tous viennent, que nous parlions, qu'ils viennent que nous construisions ensemble le Mali, qu'ils viennent et que nous nous mettions d'accord, chacun devant accepter de concéder, mais tous d'accord pour la préservation totale et sans équivoque de notre intégrité territoriale. Seul doit prévaloir le Mali, divers, mais uni, décentralisé et transférant aux

collectivités et à l'initiative citoyenne, les compétences qui ne peuvent et ne doivent plus être celles de l'Etat central, en ces temps où, à juste raison, l'Etat jacobin est partout remis en cause.

Chers amis,

Honorables députés,

Mesdames et Messieurs,

Tel est le tableau du Mali d'aujourd'hui. Il a saigné, mais le monde a été son garrot. Votre gratitude est confirmée. Il a vacillé, mais il se remet debout, il saura compter sur vous. Il saura compter sur le Sénégal qui est une autre patrie pour les Maliens, autant que le Mali l'est pour les Sénégalais. Le Sénégal nous inspire et nous rassure autant que le Président Macky Sall, je ne vois pas d'autre salut que la conception d'un plan ambitieux et méthodique pour réussir l'émergence au bénéfice de nos populations. Là encore, bravo à l'enfant de Joal qui a été le chantre de l'organisation et de la méthode. Longue vie au BOM ! C'est pourquoi, pour la première fois de l'histoire exceptionnelle de mon pays, existe le Ministère en charge de la prospective et de l'anticipation pour mener la réflexion stratégique et le travail de planification nécessaire à ce projet de sursaut national.

Hier, le Mali et le Sénégal ont eu l'admirable projet de mutualiser leurs efforts au sein d'une fédération que les vicissitudes de l'histoire ont condamnée à la brièveté. Aujourd'hui, les enjeux de la globalisation exigent une dynamique d'intégration qui va au-delà de nos deux pays. Le Mali et le Sénégal se retrouvent dans plusieurs organisations sous-régionales et au sein de l'Union africaine qui symbolise notre désir d'une seule nation africaine. Dirigeants d'un temps de défi, le Président Macky Sall et d'autres leaders du continent, ainsi que moi-même, sommes conscients des enjeux. Senghor dans une allocution prémonitoire à l'Africa Hall en 63, nous prévient: « L'union n'est pas l'addition de nos faiblesses », et c'est bien ainsi que nous le comprenons.

Mais, Cheikh Anta a mis en relief le rôle incubateur que l'Afrique a joué dans le rayonnement de la civilisation humaine. Nous ne sommes donc pas damnés. Il faut tirer les leçons certes de 50 ans d'indépendance,

recentrer ce qui doit l'être et accepter le labeur qui a permis à des continents plus ambitieux d'être aujourd'hui parmi les nouveaux centres du monde. Le pari n'est pas fou, il est à notre portée. Et, plaise au Ciel que nous relevions ce défi ensemble, Sénégal et Mali, «Inchallah».

Vive le Sénégal !

Vive le Mali !

Vive l'Intégration africaine !

Vive l'amitié et la fraternité indéfectible et toujours féconde entre le peuple sénégalais et malien.

Je vous remercie.

[Applaudissements nourris].

MONSIEUR LE PRESIDENT

Excellence, Monsieur le Président de la République du Mali,

Très honorables députés et chers Collègues,

Excellence, Monsieur le Médiateur de la République du Mali,

Mesdames et Messieurs les Ministres maliens et sénégalais,

Excellences, Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs et membres du Corps diplomatique,

Excellences, Messieurs les Ambassadeurs du Mali au Sénégal, et du Sénégal au Mali,

Honorable Monsieur le Grand Serigne de Dakar, Chef supérieur de la Collectivité Lébou, député à l'Assemblée nationale,

Chers Invités,

Mesdames et Messieurs,

Je dois, tout d'abord, en votre nom à tous, Monsieur le Président, vous remercier de l'honneur que vous nous faites de venir, durant votre séjour au Sénégal - qui est aussi votre pays, puisque vous avez effectué ici une partie de vos études-, vous adressez à la Représentation nationale, dans cette Assemblée dont les murs gardent encore les voix et visages d'éminents patriotes de l'Ouest Africain, dont de très honorables Maliens, parmi les pères fondateurs du grand mouvement qui a conduit à l'indépendance et à l'émergence des Etats africains, il y a de cela un peu plus d'un demi-siècle.

Ainsi, il me plaît d'accueillir en vous, aujourd'hui, dans cet hémicycle qui porte un large pan de notre histoire commune, le Président de la

République du Mali, notre frère qui fut notre collègue, maintenant il est dans de très hautes fonctions exécutives, notre ami, Monsieur le Président de la République du Mali, son Excellence Ibrahim Boubacar Keita.

C'est bien ici, dans cette enceinte, en effet, Monsieur le Président, qu'ont résonnés, pendant trois législatures, les débats de nos illustres prédécesseurs, qui étaient les Grands Conseillers de l'Afrique-Occidentale Française, qui ont fait de cet espace une agora politique et un centre d'échanges.

Monsieur le Président,

Nous vous sommes très reconnaissants de cette grande marque d'attention et de l'allocution que vous venez de prononcer ici en forme de message à l'Attention de la Représentation nationale, donc du peuple sénégalais tout entier et des représentants des Partis politiques de la Société civile, des jeunes, des femmes, des personnes du 3^e âge et des éléments de l'Armée nationale ici, aujourd'hui, représentés. En effectuant cette visite au Sénégal, en guise de réponse à l'invitation de votre homologue Sénégalais, son Excellence Monsieur le Président Macky Sall, vous avez voulu, avec grandeur, marquer encore une fois votre attachement personnel à cette amitié bien solide dont la sincérité et la générosité traduisent bien les sentiments que vous avez toujours marqués vis-à-vis de votre peuple et du Sénégal, j'en suis l'un des témoins, bien modeste, Monsieur le Président, mais très sincère témoin de cette amitié.

Vous avez évoqué, tout à l'heure, avec la pertinence qu'il fallait, ce matin du 3 février 1994, au moment où nous nous trouvions avec d'autres collègues ministres des Affaires étrangères, vous pour le Mali et moi pour le Sénégal, en train de déjeuner tranquillement dans la fraternité à l'hôtel Hilton d'Addis-Abeba. La veille au soir, tard dans la nuit, vous aviez reçu un message urgent du Président de la République du Mali, d'alors, son Excellence Monsieur le Président Alpha Oumar Konaré, le même soir venait d'être annoncé à Bamako, mais vous ne le saviez pas encore et je l'ai su sur France Inter à l'époque, que Monsieur Abdoulaye Sékou Sow, alors Premier Ministre venait de quitter son poste. Lorsque nous avons évoqué, à l'occasion de ce déjeuner, la nouvelle que je

venais de vous annoncer, je vous ai dit que vous alliez certainement être nommé Premier Ministre et vous fûtes nommés à cette éminente fonction parce que quand je vous le disais, un ange venait de passer, nous ne le vîmes ni vous, ni moi. C'est le jour même, quand vous êtes arrivés à Bamako, où vous avez été nommé Premier Ministre.

J'étais jusque-là, pour vous, le grand-frère et l'ami, mais à partir de ce jour-là, vous m'avez sacré marabout et depuis vous m'appellez grand-frère, mais vous n'oubliez jamais « et marabout », vous me l'avez dit tout à l'heure quand je vous ai accueilli. Rappelez ce fait de votre part et de ma part ne relève pas seulement de l'anecdote, car il s'est agi ce jour-là d'un rendez-vous pour vous avec votre destin, mais aussi avec l'histoire. Ce destin et l'histoire nous ont conduit aujourd'hui, mes collègues, les honorables députés à l'Assemblée nationale du Sénégal, députés de cette législature qui est la 12^e du genre, à recevoir ici et maintenant, le Chef de l'Etat du Mali et encore une fois le frère et l'ami tout à la fois.

Monsieur le Président, votre parcours a été impressionnant, il l'est encore. Il a été exemplaire, il l'est encore aujourd'hui, par la profondeur et par la générosité de votre engagement au service de votre pays le Mali et de l'unité africaine sur tout le Continent. Nous nous sommes retrouvés au mois de décembre 1995 au Caire où j'étais arrivé, moi, malade du paludisme et nous devions partir le soir même au Mali pour une réunion ministérielle de la Francophonie, je trainais les pieds et je tremblais. Nous avons pris le vol « Ethiopian Airlines » et après 9 heures de vol, nous sommes arrivés au Mali après une escale à Addis-Abeba. Je suis arrivé sur les genoux comme on disait et le lendemain pendant que la séance se déroulait, je suis tombé sur mon micro parce que j'avais le niveau 14 de paludisme. Vous m'avez fait hospitaliser immédiatement au Palais de Koulouba et le soir vous m'avez mis dans un avion qui m'a ramené à Dakar. Ce sont des faits que l'on n'oublie pas dans une relation personnelle et ici, je vous dis encore une fois merci ! Car, quand j'ai perdu connaissance dans la salle, je n'ai retrouvé mes esprits que 2 heures après dans une chambre climatisée au Palais de Koulouba. Je suis obligé avec plaisir de rappeler ces moments d'une vie commune pour illustrer le chemin du destin et plus particulièrement entre Africains, entre voisins et entre amis.

Vous avez été tôt Ambassadeur, Ministre, Premier Ministre, Président de l'Assemblée nationale comme moi aujourd'hui, et pour cette raison- là, les secrets que renferme la complicité de l'Etat et les relations internationales dans leurs diversités vous sont familiers. Je dirais mieux, c'est que, au milieu de la tempête, lorsque les interrogations et les questionnements l'emportaient sur les réponses et les solutions attendues, vous avez su garder le cap avec sérénité, en ayant à l'esprit l'essentiel, c'est-à-dire la préservation de l'intégrité territoriale du Mali, le retour à la paix, à la stabilité et à la pérennisation approfondie de la démocratie en Afrique.

Ce combat-là, il est en cours, le Sénégal par une décision du Chef de l'Etat, son Excellence le Président Macky Sall a envoyé des soldats au Mali, le contingent va d'ailleurs être accru, à l'image d'autres pays amis membres de la CEDEAO plus le Tchad et la France dans le cadre de l'opération Serval. Cette fraternité d'armes dans l'épreuve est le prolongement d'une longue coexistence tissée par l'histoire, la culture et la géographie. Le sage a dit que les épreuves vécues ensemble créent des amitiés et des solidarités indestructibles.

Sur le plan historique, le Mali et le Sénégal appartiennent et ont toujours appartenu à un espace qui s'est trouvé au sein des grands empires du Mali et du Ghana qui se sont singularisés positivement par d'immenses et successifs rassemblements de groupes ethniques différents. Ainsi nous avons construit le carrefour d'une intensité exceptionnelle regroupant des cultures et des destins pendant des siècles et cette marche commune-là nous la poursuivons encore aujourd'hui.

Le Sénégal et le Soudan d'hier ont, en effet, connu et vécu l'histoire de la colonisation. Ils ont ensemble pris une part active à toutes les luttes de résistance et c'est ainsi que le Soudan et le Sénégal, dès janvier 1959 ont accédé à l'indépendance dans le cadre de la Fédération du Mali qui regroupait au départ sous la poussée du Soudan et du Sénégal les deux pays voisins, ainsi que la Haute-Volta et le Dahomey, entamant ainsi l'expérience d'un Etat fédéral que devait rejoindre plus tard les autres territoires de l'ex AOF une fois qu'ils seraient parvenus à la souveraineté internationale.

Devant ce projet gigantesque, l'histoire a vacillé. Ces vicissitudes à la croisée des chemins en août 1960, exactement le 20 août 1960, sont venues contribuer à suspendre ce cheminement partagé. Le destin commun fort heureusement dans le caractère inexorable du décret divin n'a pas longtemps attendu Monsieur le Président pour remettre ensemble la main dans la main le Soudan et le Sénégal ainsi que les deux peuples sur la voie exaltante et historique des combats solidaires pour le triomphe des idéaux de liberté que vous avez évoqués tout à l'heure, de justice, de bien-être, de sécurité et de création d'œuvres communes pour le développement économique et social du Mali et du Sénégal. C'est Karl Marx qui a dit : « Ce qui distingue l'homme de l'animal, c'est que l'homme, une fois que ses biens sont préservés, dont le premier est la sécurité, le second la capacité de rêver, il ne s'agit pas de biens matériels, l'homme crée des œuvres de beauté. » Ce qui se passa entre le Mali et le Sénégal était une œuvre de beauté quand ils se sont retrouvés la main dans la main.

Voilà pourquoi, aujourd'hui, Monsieur le Président, votre collègue et frère, Monsieur le Président Macky Sall et vous-même, vous êtes engagés résolument dans la confiance mutuelle et avec le soutien de vos peuples, au service de la noblesse et de la grandeur des objectifs visés et définis dans le grand programme continental que l'OUA a élaboré en juin 1980 à Lagos, appelé le plan de Lagos, pour l'émancipation de peuples africains et la reprise légitime de leur place dans le concert des nations.

Monsieur le Président de la République du Mali, il est clair, il est évident, et il me plaît de le rappeler, le Sénégal et le Mali constituent un vaste ensemble où évolue aujourd'hui un même peuple, qui se réclame de la même devise, « Un Peuple, un But, une Foi », le même drapeau avec pour celui du Sénégal, l'étoile Polaire, au milieu de la bande centrale qui symbolise entre autres significations, l'étoile de mer du fait du caractère côtier et océanique de notre frontière atlantique. Il n'y a donc pas de différences, ni dans les idéaux, ni dans les symboles, ni dans les ambitions, ni dans les espérances. Vivent au Mali et au Sénégal des groupes ethniques, culturels en majorité portant les mêmes patronymes,

combien de Keita vivent au Sénégal ? Intrinsèquement liés à ce brassage ethnique, culturel et linguistique, ces affinités-là, Monsieur le Président, vont au-delà des évidences et constituent une réalité qui se cultive, se développe, qui se consolide et qui se répand, faisant de Dakar et Bamako, les deux capitales d'un même pays. Et, toutes ces similitudes-là ont créé des affinités et des ressemblances qui sont autant de données fécondantes dans le terreau fertile de notre fraternité partagée. L'importance accordée par le peuple du Mali à ce qui est appelé le « Sanankoua » en langue Bamana, c'est bien, cet esprit, Monsieur le Président, de convivialité vivante, une volonté commune de vivre ensemble et qui a été institutionnalisé en l'an 1236, dans la charte de « Kouroukan Fouga » plus connue sous le nom de la Charte du Mandé, et, qui est depuis restée une cote sociale de référence, longtemps méconnue, mais aujourd'hui, respecté au-delà du Sénégal et du Mali. Cette charte que l'on appelle la charte de l'Empereur Soundjata Keita, il n'y a pas de hasard, Monsieur le Président est, aujourd'hui, encore le flambeau et le porte-drapeau du caractère sacré, du respect dû à la femme et à l'enfant, de l'entente et de la concorde entre les nations, disait Soundjata Keita. Le règlement des conflits par le dialogue, qu'est-ce qu'on dit, aujourd'hui, d'autre que cela, la concertation et les relations de paix entre voisins.

Cela fait longtemps que nous partageons beaucoup de choses. Déjà, à l'époque, l'Empereur Soundjata Keita optait résolument en faveur d'une société où le Droit avec grand D et les droits de l'homme devaient être protégés. Donc, la charte africaine des droits de l'homme a été créée par l'Empereur Soundjata Keita, la première du genre, depuis 1236. Dans cet esprit, participe aussi la pratique sociale dans nos deux pays où se retrouve, ou se conjugue, ou s'harmonise, ce qu'on appelle chez vous, le Diatiguiya malien est chez nous, la Téranga sénégalaise. Comment ne pas rappeler que les mêmes populations vivant sur les espaces géographiques, sur les deux territoires, partageant, pour une grande part, les mêmes cultures, les mêmes politiques sociales, les mêmes langues, les mêmes références ethnologiques, historiques, géographiques, culturelles et cultuelles. En effet, il n'est pas surprenant de voir sur les 6 premières langues nationales que le Sénégal a codifiées, pour en fixer l'écriture par décret présidentiel dans les années

70 et qui sont dans notre pays les langues les plus largement répandues dans l'espace et par le nombre de locuteurs, le Mali en a 4 en partage. Vous voyez ces cabines-là qui viennent d'être installées depuis le 15 décembre 2013 ! Ce sont les cabines de traduction et d'interprétation simultanées des débats de l'Assemblée nationale pour que chaque Député puisse, dans sa langue, intervenir et se faire comprendre par tous les autres Députés. Il s'agit du *Mandinka* qui est une variante du *Malinké* et du *Bamana*, *Bambara*, du *Pulaar*, du *Soninké*, et même du *Wolof*, chez vous, car nombre de membres des populations de langue *Wolof* vivent au Mali, ils y ont fait souche. On a ainsi entre autres, le quartier Wolofodougou à Bamako que j'ai visité. Ce n'est pas un hasard, Monsieur le Président, que, au Sénégal, à Thiès, ville ferroviaire par excellence, il existe encore aujourd'hui et fort heureusement, une forte présence de familles originaires du Mali devenues sénégalaises à part entière, ces familles, tout comme les Sénégalais du Mali se sont parfaitement intégrés au Mali et sont devenus des familles maliennes et fières de l'être.

Et que dire, Monsieur le Président, du Sénégal Oriental, de la partie orientale de notre pays, où se parlent, où se développent, dans le brassage des idées, des projets et des actions, les mêmes langues que celle qui sont parlées au Mali. Kidira n'est pas une frontière, elle est une passerelle. Quand on est à Kidira, on aperçoit, à 600 mètres, après le pont, les maisons maliennes et même les laboureurs maliens qui cultivent leurs champs. Ici même à l'Assemblée nationale, ces langues sont utilisées par nos Députés dans nos débats et comme je vous le disais, tout à l'heure, ont commencé à faire l'objet d'une interprétation simultanée.

Monsieur le Président, je ne peux occulter ni laisser sous silence votre culture malienne et africaine au-delà de votre culture générale qui intègre un brassage vaste de connexion et d'interconnexion qui entretiennent depuis la nuit des temps les aires de civilisation dans ce qu'elles ont d'humanisme profond, d'échanges inter féconds, de progrès qui ne s'arrêtent pas et d'ouverture vers l'autre.

Les sagesses de l'Orient et de l'Afrique, du Tao, du Zen, du Yoga, ainsi que les liturgies partagées par les 3 religions révélées nous ont appris

que le bonheur commençait par la dépossession de soi, le renoncement définitif au réflexe identitaire, afin de faciliter l'organisation des sociétés humaines vivant dans l'harmonie et dans la paix des cœurs.

Aujourd'hui, tout ceci donne un axe central à notre liberté. C'est parce qu'il nous revient à chaque moment, dès lors, dans un dialogue permanent avec notre passé et analysant notre présent, scrutant notre avenir, de définir nos priorités comme vous l'avez fait tout à l'heure, lors de votre allocution et d'inventer ainsi consciemment et consciencieusement la suite de notre histoire, sa valeur et son sens.

Maliens et Sénégalais, nous devons organiser les nécessaires combats qui nous imposent les nombreux défis qui nous interpellent. Vous savez ! Comment ne pas parler de Lamine Senghor, dont la sonorité du nom peut faire penser qu'il était Sénégalais et qu'il était Malien, au milieu des années 30 à Paris au Quartier Latin et qui travaillait déjà avec Léopold Sédar Senghor, Alioune Diop, Jacques Rabemananjara, Hazoumé, Quenum ? Comment ne pas parler également de Fily Dabo Cissokho qui a siégé dans cette salle, de Modibo Keita, votre oncle qui a été ici aussi, député fédéral, de Hamaciré N'douré que les Sénégalais connaissent bien, qui ont un certain âge évidemment, de Diadji Ba, de Mamadou Konaté, de Dramane Coulibaly, de Mamadou Doucouré, d'Al Ousseyni Touré, d'Almamy Kouraïchi. Leurs voix résonnent encore dans cette enceinte pour nous passer le message du travail qui a été fait en commun pour libérer les Etats africains, dans l'amitié évidemment avec nos partenaires de l'Europe, de l'Amérique et du monde entier, car l'histoire reste l'histoire.

Nous voulons vous donner l'assurance que nous sommes avec vous et que nous restons avec vous et avec Monsieur le Président Macky Sall. La mission qui vous incombe, il ne fait aucun doute Monsieur le Président, que vous êtes en mesure de l'accomplir.

Un auteur célèbre a écrit avec pertinence que « Rien de grand ne se fait sans de grands hommes et ceux-ci le sont pour l'avoir voulu. » Passé composé ! Votre volontarisme est connu, votre foi en Dieu est reconnue, votre opiniâtreté est la sincérité de votre engagement à l'heure du combat n'ont jamais fait défaut, le Mali peut donc compter sur son

Président pour venir à bout des difficultés que rencontre actuellement le peuple malien, du fait simplement d'événements survenus à la suite de bouleversements dans lesquels le Mali n'était pas impliqué, mais dont il subit les conséquences. Et, qui dit que si ces bouleversements ne sont pas équilibrés, ne sont pas mis de côté, ne sont pas résolus, est-ce qu'ils s'arrêteront au Mali ? La réponse est non. Donc, nous devons tous nous mobiliser, mais le peuple malien peut compter sur son Président, avec confiance et avec optimisme, car les plus grandes tragédies de la vie des peuples ont été réduites par la volonté, l'action, l'intelligence, le sens de l'organisation et la durabilité des efforts qui sont menés, car aucun événement au monde ne peut résister à l'intelligence des hommes.

Monsieur le Président, c'est bien l'histoire que nous partageons et un avenir qui nous est commun, que nous célébrons aujourd'hui ici, tel est, me semble-t-il le sens de la rencontre de la fraternité. Ce n'est pas un hasard si le philosophe a dit : « Dans la tourmente des événements et des hommes, souvent le silence et la solitude m'ont sollicité, mais quand j'ai rencontré l'histoire, ils sont devenus mes amis. » N'est-ce pas ce que vous pratiquez tous les jours ? Je crois que je peux répondre par l'affirmative. Nos efforts convergents et notre persévérance sont régis dans cet esprit par notre souci de promouvoir une Afrique unie, debout pour la construction d'un développement intégré avec nos partenaires du nord et du sud, dans la permanence de la solidarité pour aller résolument vers le rendez-vous de l'universel. Demain, vous allez déjà regagner vos pénates à Bamako, et nous sommes tentés de vous dire, comme disait le poète latin « *Mane nobiscum quoniam advesperascit* » : restez avec nous, Monsieur le Président, car il se fait tard !

Merci.

[Applaudissements nourris].

MONSIEUR LE PRESIDENT

Je dois dire que nous avons le plaisir d'avoir dans la salle, Monsieur le Président, Madame Aminata TALL Présidente du Conseil Economique Social et Environnemental, puisque dans ce pays, les femmes sont de plus en plus responsabilisées comme c'est le cas au Mali. Le principe de la parité que nous appliquons fait que, aujourd'hui, les quatre

personnalités de l'Etat se composent du Chef de l'Etat et du Président de l'Assemblée qui sont des hommes, de Madame le Premier Ministre et de Madame la Présidente du Conseil Economique qui sont des dames.

[Applaudissements].

Nous avons également la présence de nos amis et frères, les anciens Présidents de l'Assemblée nationale que sont Monsieur le Président, ancien Premier Ministre, Habib Thiam, que je veux saluer chaleureusement.

[Applaudissements].

Monsieur le Président Youssoupha Diagne qui a été le premier Président de la X^e Législature, Monsieur Papa Diop qui a été Président de l'Assemblée nationale aussi, ainsi que Monsieur le Président Mamadou Seck, mon honorable et grand prédécesseur, tous présents dans cette salle. Je voulais les saluer à la fin de mon allocution pour mettre en exergue cette continuité dynamique et fécondante qui existe entre les générations de dirigeants africains, même si quelques dinosaures restent encore en activité.

Je vous remercie.

-3-

FIN DE LA SEANCE

La séance est levée, mes Honorables Collègues, Monsieur le Président.